AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1430
FR0004025062-FS0636

3 juillet 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOITEC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 juillet 2017, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 juin 2017, directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations[1], les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société SOITEC et détenir, directement et indirectement, 4 343 048 actions SOITEC représentant autant de droits de vote, soit 14,33% du capital et 14,05% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
CDC EVM	707 041	2,33	707 041	2,29
Bpifrance Participations SA	3 636 007	12,00	3 636 007	11,76
Total CDC	**4 343 048**	**14,33**	**4 343 048**	**14,05**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOITEC hors marché dans le cadre de la construction accélérée d'un livre d'ordres auprès d'investisseurs qualifiés.

[1] Contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

[2] Sur la base d'un capital composé de 30 311 510 actions représentant 30 917 434 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.